

C.A.C.R. DE SAINT-BONIFACE

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2017

C.A.C.R. DE SAINT-BONIFACE

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2017

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	4
État des revenus, des dépenses et de l'évolution des soldes de fonds	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7



Tel: 204-956-7200
Fax: 204-926-7201
Toll-Free: 866-863-6601
www.bdo.ca

BDO Canada LLP
700 - 200 Graham Avenue
Winnipeg MB R3C 4L5 Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

À Monseigneur Albert LeGatt, archevêque

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la C.A.C.R. de Saint-Boniface, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 janvier 2017 et l'état des revenus, des dépenses et de l'évolution des soldes de fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisation portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.



Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'archidiocèse tire des revenus de dons et d'offrandes dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'archidiocèse et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des revenus, à l'excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016, de l'actif aux 31 janvier 2017 et 2016, et des soldes de fonds aux 1^{er} février 2015 et 2016 et aux 31 janvier 2017 et 2016. Notre opinion sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 janvier 2015 a été modifiée en raison des effets possibles de cette limitation de l'étendue de l'audit.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **C.A.C.R. de Saint-Boniface** au 31 janvier 2017, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

BDO Canada S.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)
Le 27 février 2018

C.A.C.R. DE SAINT-BONIFACE
État de la situation financière

Au 31 janvier	2017	2016
	\$	\$
Actif		
Encaisse et placements à court terme (note 2)	489 907	787 996
Comptes à recevoir		
Divers	465 717	520 657
Intérêts	39 360	41 911
	505 077	562 568
Frais payés d'avance	71 209	28 418
Placements et prêts		
Prêts paroisses et chapellenies	27 390	34 861
Placements et autres (note 3)	8 137 731	8 590 874
	8 165 121	8 625 735
Immobilisations (note 4)	861 730	857 548
	10 093 044	10 862 265
Passif et soldes de fonds		
Passif courus		
Comptes à payer et charges courues	118 283	545 331
Découvert bancaire (note 5)	3	479 412
	118 286	1 024 743
Fonds en fiducie		
Dépôts paroisses et particuliers	598 250	560 743
Passifs éventuels (note 5)		
Soldes de fonds		
Non grevé d'affectation	5 616 070	5 592 437
Investis en immobilisations	861 728	857 549
Affectations d'origine interne	2 034 333	1 906 249
Affectations d'origine externe	864 377	920 544
	9 376 508	9 276 779
	10 093 044	10 862 265

C.A.C.R. DE SAINT-BONIFACE
État des revenus, des dépenses et de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 31 janvier

	Non grevé d'affectation	Investis en Immobilisations	Affectations d'origine interne	Affectations d'origine externe	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus						
Bourses - Catholic Missions in Canada	83 962	-	60 000	-	143 962	141 600
Taxes diocésaines	1 504 187	-	-	-	1 504 187	1 497 424
Dons et legs	259 128	-	741 429	23 912	1 024 469	443 022
Société ecclésiastique	-	-	525 385	-	525 385	630 264
Recettes cuisine	92 660	-	-	-	92 660	116 147
Offrandes des paroisses	271 677	-	-	-	271 677	280 524
Recouvrements	440 605	-	921 973	370	1 362 948	1 290 304
Chambres et loyers	99 913	-	-	-	99 913	91 628
Revenus réalisés sur placements	202 584	-	29 178	27 472	259 234	282 577
Changement de la valeur marchande des placements	288 708	-	-	-	288 708	(308 957)
	3 243 424	-	2 277 965	51 754	5 573 143	4 464 533
Dépenses						
Administration	88 368	-	-	10	88 378	88 064
Amortissement	-	28 761	-	-	28 761	25 656
Dons: Eglise locale, canadienne et universelle	718 799	-	326 843	28 798	1 074 440	987 635
Nourriture	50 428	-	-	-	50 428	67 009
Ameublement et équipement	6 186	-	879 672	-	6 186	9 220
Assurance	34 242	-	-	-	34 242	976 531
Intérêts	47 061	-	-	-	47 061	19 427
Divers	112 104	-	6 241	4 430	122 775	58 448
Contrats de service	86 458	-	2 305	15 375	104 138	74 199
Frais professionnels	165 203	-	-	-	165 203	141 057
Taxes foncières	29 858	-	13 667	725	44 250	42 733
Réparations et entretien	123 241	-	67 831	17 376	208 448	166 694
Salaires	1 471 888	-	68 535	29 004	1 569 427	1 675 406
Pension prétrés retraités	77 887	-	529 119	-	529 119	657 544
Réunions et réceptions	110 954	-	765	877	79 529	74 089
Conférences et formations	57 336	-	17 415	-	128 369	196 671
Loyer	86 218	-	164 440	1 085	222 861	129 476
Téléphone et services publics	-	-	33	3 876	90 127	94 977
	3 266 231	28 761	2 076 866	101 556	5 473 414	5 484 836
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	(22 807)	(28 761)	201 099	(49 802)	99 729	(1 020 303)
Soldes de fonds, au début de l'exercice	5 592 437	857 549	1 906 249	920 544	9 276 779	10 297 082
Virements interfonds	46 440	32 940	(73 015)	(6 365)	-	-
Soldes de fonds, à la fin de l'exercice	5 616 070	861 728	2 034 333	864 377	9 376 508	9 276 779

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

C.A.C.R. DE SAINT-BONIFACE
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 janvier	2017	2016
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	99 729	(1 020 303)
Ajustements		
Amortissement des immobilisations	28 761	25 656
Gain non réalisée sur les placements	(288 708)	308 957
	<u>(160 218)</u>	<u>(685 690)</u>
Variations des éléments hors liquidités du fonds de roulement		
Comptes à recevoir		
Divers	54 940	(116 781)
Intérêts	2 551	792
Frais payés d'avance	(42 791)	12 169
Comptes à payer et charges courues	(427 051)	259 516
	<u>(412 351)</u>	<u>155 696</u>
	<u>(572 569)</u>	<u>(529 994)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement et de financement		
Cession (achat) d'immobilisations	(32 940)	4 000
Diminution des prêts paroisses et chapellenies	7 471	3 892
Augmentation des placements et autres	741 851	407 741
Augmentation des dépôts paroisses et particuliers	37 507	14 564
	<u>753 889</u>	<u>430 197</u>
Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi espèces durant l'exercice	181 320	(99 797)
Espèces et quasi espèces, au début de l'exercice	308 584	408 381
Espèces et quasi espèces, à la fin de l'exercice	489 904	308 584
Représenté par		
Encaisse et placements à court terme	489 907	787 996
Découvert bancaire	(3)	(479 412)
	<u>489 904</u>	<u>308 584</u>

C.A.C.R. DE SAINT-BONIFACE

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2017

1. Nature des activités et sommaire des principales méthodes comptables

a. Nature et objectif de l'organisme

La Corporation archiépiscopale catholique romaine de Saint-Boniface (« l'archidiocèse ») fut constituée par une loi de l'Assemblée législative du Manitoba le 3 mai 1871. L'archidiocèse est un organisme à but non-lucratif selon la Loi sur l'impôt du Canada et est donc exonéré d'impôt fiscal pourvu que certaines conditions de la Loi sur l'impôt soient respectées.

b. Règles comptables

Les états financiers de l'archidiocèse ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

c. Comptabilité par fond

L'archidiocèse utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour les contributions.

Les transactions liées aux programmes et à l'administration sont inscrites au fonds non grevé d'affectation. Ce fonds comprend les ressources non affectées.

Les fonds grevés d'une affectation d'origine interne se rapportent aux actifs, passifs, revenus et dépenses liés aux activités grevées d'une affectation d'origine interne de l'archidiocèse.

Les fonds grevés d'une affectation d'origine externe se rapportent aux actifs, passifs, revenus et dépenses liés aux activités grevées d'une affectation d'origine externe de l'archidiocèse.

d. Constatation des revenus

Les apports affectés au fonctionnement sont comptabilisés comme revenus du fonds non grevé d'affectation pour l'exercice où les dépenses liées sont engagées. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés comme revenus du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont comptabilisés comme revenus du fonds non grevé d'affectation pour l'exercice au courant duquel ils sont reçus; ou, comme recevables si le montant à recevoir est raisonnablement estimé et la collection raisonnablement assurée.

Les revenus de placements provenant du fonds grevés d'une affectation d'origine interne ou externe sont comptabilisés comme revenus du fonds affecté approprié pour l'exercice au courant duquel ils sont reçus.

Les revenus de placements non affectés provenant de ressources non affectées sont comptabilisés comme revenus du fonds non grevé d'affectation pour l'exercice au courant duquel ils sont reçus.

C.A.C.R. DE SAINT-BONIFACE

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2017

1. Nature des activités et sommaire des principales méthodes comptables (suite)

e. Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur acquisition ou de leur émission. Au cours des périodes ultérieures, les instruments de capitaux propres sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur, tout gain ou toute perte non réalisé étant comptabilisé dans l'état des résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement diminué des pertes de valeur, le cas échéant. Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsque les changements de situation suggèrent qu'ils pourraient s'être dépréciés. Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition, à la sortie ou à l'émission des instruments financiers sont passés en charges dans le cas des éléments qui sont réévalués à la juste valeur à la date de chaque état de la situation financière et ils sont imputés aux instruments financiers dans le cas de ceux qui sont évalués au coût après amortissement.

f. Immobilisations

Les immobilisations achetées par l'archidiocèse sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire en fonction de l'estimation de leur durée de vie utile, établie comme suit :

Immeubles et améliorations	40 ans
Cuisine au couvent	10 ans
Équipement	5 ans
Équipement cuisine	10 ans
Équipement informatique et logiciel	5-7 ans
Véhicules	5 ans

L'amortissement est comptabilisé dans le Fonds investis en immobilisations.

Les terrains pour expansion anticipée de paroisses sont comptabilisés au coût de revient, y inclus les coûts directs.

g. Régime de retraite

L'archidiocèse offre aux salariés admissibles un régime de retraite à cotisations déterminées, selon lequel l'archidiocèse contribue jusqu'à un montant équivalent à la contribution de l'employé. Les contributions sont investies, gérées par un fiduciaire et dépensées à mesure qu'elles sont engagées.

C.A.C.R. DE SAINT-BONIFACE

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2017

1. Nature des activités et sommaire des principales méthodes comptables (suite)

h. Emploi des estimations

Selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, la préparation des états financiers exige que la direction établisse des estimations et formule des hypothèses qui affectent la valeur de l'actif et du passif en date des états financiers; et la valeur des revenus et des dépenses de l'exercice en cours. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations faites par la direction, au fur et à mesure que des informations supplémentaires seront disponibles.

2. Encaisse et placements à court terme

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Encaisse et équivalent	450 392	748 481
Dépôts à terme	39 515	39 515
	<u>489 907</u>	<u>787 996</u>

Le taux d'intérêt effectif des dépôts à terme était de 2,75 % à 3,10 % (2,75 % à 3,10 % en 2016).

3. Placements et autres

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Dépôts à terme	780 774	780 774
Actions canadiennes	798 603	1 166 654
Actions américaines	837 548	1 871 696
Titres à revenus fixes	5 720 806	4 771 750
	<u>8 137 731</u>	<u>8 590 874</u>

Les dépôts à terme, titres à revenus fixes et autres placements ont des dates d'échéances entre septembre 2017 et juin 2108. Les taux d'intérêt effectifs des placements varient de 1,90 % à 6,63 % (de 1,95 % à 6,63 % en 2016).

C.A.C.R. DE SAINT-BONIFACE

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2017

4. Immobilisations

	2017		2016	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$	\$	\$
Terrain	364 689	-	364 689	-
Immeubles et améliorations	538 620	93 488	538 620	82 123
Cuisine au couvent	-	-	10 411	10 411
Équipement	20 532	20 532	20 532	20 532
Équipement cuisine	16 402	13 833	16 402	13 405
Équipement informatique et logiciels	103 200	85 738	85 073	81 747
Véhicules	104 647	72 769	89 833	59 794
	1 148 090	286 360	1 125 560	268 012
Valeur comptable nette		861 730		857 548

5. Passifs éventuels

Certains prêts bancaires, marges de crédit et autres prêts des paroisses ont été garantis par l'archidiocèse tel que suit :

	Garantie originale	Solde à payer
	\$	\$
Prêts		
Holy Cross School	600 000	59 073
Paroisse du Précieux Sang	520 039	436 877
R.C. Parish of St. John The Evangelist	680 000	138 661
Autres	15 000	9 336
	1 815 039	643 947

Les emprunts sont payables sur demande. Les paiements sont faits par les débiteurs et les emprunts ne sont pas inscrits dans les états financiers de l'archidiocèse.

L'archidiocèse a une marge de crédit en vigueur au 31 janvier 2017 d'un montant de 600 000 \$ qui porte intérêt au taux directeur (3,05 % au 31 janvier 2017) et qui est inutilisée.

L'archidiocèse a une seconde marge de crédit en vigueur au 31 janvier 2017 d'un montant de 150 000 \$ qui porte intérêt au taux directeur (3,05 % au 31 janvier 2017) et qui est inutilisée. Les deux marges de crédit sont garanties par des contrats de sûreté générale.

C.A.C.R. DE SAINT-BONIFACE

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2017

6. Gestion des risques financiers

L'archidiocèse, dans le cours normal de ses activités, est exposé à différents risques, notamment le risque de crédit, le risque du marché, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de liquidité. L'objectif de l'archidiocèse en matière de gestion des risques est de favoriser l'optimisation du rapport risque-rendement, à l'intérieur de limites définies, en appliquant des stratégies, des politiques ainsi que des processus de gestion et de contrôle des risques intégrés à l'ensemble des activités de l'archidiocèse.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles.

L'archidiocèse est exposé au risque de crédit d'abord par ses comptes à recevoir. Son cadre de gestion des risques permet une gestion dynamique des risques de crédit dans une perspective de gestion saine, prudente et efficiente. A cet effet, son approche permet d'effectuer de façon précise et au moment opportun l'identification, la gestion, l'atténuation et la divulgation des risques de crédit.

Il existe une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre d'emprunteurs engagés dans des activités similaires sont situés dans la même région géographique ou ont des caractéristiques comparables. L'évolution des conditions économiques, politiques ou autres peut influencer sur leur capacité à respecter leurs obligations contractuelles. La grande majorité des valeurs mobilières des comptes à recevoir et des dépôts de l'archidiocèse ont trait aux paroisses situées dans la province du Manitoba.

Risque du marché

Le risque du marché correspond au risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et leur volatilité.

Les titres négociables détenus par l'archidiocèse sont soumis aux risques du marché. La valeur de ces instruments financiers fluctuera selon l'évolution des cours du marché ou de facteurs influant sur la valeur des investissements qui les sous-tendent, tels que les taux d'intérêt, l'indice des prix à la consommation, l'incertitude économique, les modifications législatives, et la conjoncture politique à l'échelle nationale et internationale.

Un changement hypothétique et immédiat de 1 % de la valeur des placements entraînerait approximativement un gain ou une perte de 81 377 \$ (85 909 \$ en 2016).

C.A.C.R. DE SAINT-BONIFACE

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2017

6. Gestion des risques financiers (suite)

Risque de change

Les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport aux devises étrangères se répercuteront sur la valeur, en dollars canadiens, de tout titre négociable détenu par l'archidiocèse. Ces fluctuations pourraient réduire, voire effacer, tout rendement obtenu sur des titres étrangers. La position de change pourrait accroître la volatilité des investissements étrangers par rapport aux investissements canadiens.

Au 31 janvier 2017, l'archidiocèse détenait un total de 1 900 150 \$ en titres américains (1 896 302 \$ en 2016). Un changement de +/- 1 % de la valeur des devises étrangères contre la devise canadienne entraînerait un gain ou une perte de 19 001 \$ (18 963 \$ en 2016).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente la possibilité que des variations des taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des instruments financiers. Les risques financiers sont contrôlés en surveillant les produits de placement et en diversifiant le portefeuille tout en tenant compte des restrictions imposées par le Conseil d'administration. Les placements sont gérés activement pour réduire le risque lié aux fluctuations du taux de change ou en profiter.

Au 31 janvier 2017, l'archidiocèse détient approximativement 6 501 580 \$ de titres à revenu fixe (5 552 524 \$ en 2016). Un changement de +/- 1 % du taux d'intérêt, toutes autres variables constantes, entraînerait une augmentation ou une diminution de la valeur marchande de 65 016 \$ (55 525 \$ en 2016).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que l'archidiocèse ait une insuffisance de ressources financières pour respecter ses obligations. La démarche suivie par l'archidiocèse pour gérer ce risque est d'assurer dans la mesure du possible de l'existence de l'argent liquide qui lui permettra de respecter ses obligations.

7. Opérations entre personnes apparentées

Assurance de Réciprocité pour la Protection des Actifs

L'Assurance de Réciprocité pour la Protection des Actifs est un échange d'assurance réciproque, qui a été formé en 2001 par un accord entre les corporations épiscopales catholiques situées dans les provinces de l'Alberta, de la Colombie Britannique, du Manitoba, de la Saskatchewan et des trois territoires du nord dans le but de fournir à ses adhérents l'assurance, la protection des actifs et des programmes de gestion de risques.

Les paiements effectués à l'Assurance de Réciprocité pour la Protection des Actifs au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2017 représentent des primes payées au nom des paroisses de l'Archidiocèse de Saint-Boniface. Les montants payés s'élèvent à 556 913 \$ nets des escomptes reçus de 0,05 \$ pour chaque 100 \$ de valeur assurée (575 359 \$ en 2016 nets des escomptes reçus de 0,05 \$ pour chaque 100 \$ de valeur assurée).